|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU SENEGAL**  UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  -----------------------------------------  **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**  **L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**  **--------------------------------**  **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE** | Description : Description : armoiries | Genève, le 06 novembre 2023 |

**PROJET DE DECLARATION DE LA DELEGATION SENEGALAISE**

**A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE A REPUBLIQUE FEDERALE D’ALLEMAGNE**

**44ÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EPU (DU 06 AU 17 NOVEMBRE 2023)**

**Monsieur le Président**,

Le Sénégal souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de la République fédérale d’Allemagne et la remercie pour la présentation de son Rapport national dans le cadre du quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU).

Notre pays salue les efforts consentis par les autorités de la République fédérale d’Allemagne pour la mise en œuvre des recommandations issues du précèdent cycle, notamment la ratification en 2021 de la convention de 1989 relative aux peuples indigènes et tribaux (N˚169) de l’organisation internationale du travail (OIT), et du Protocole de 2014 relatif à la Convention de 1930 sur le travail forcé (N˚29) de l’OIT.

Ma délégation salue également la collaboration constructive et permanente du Gouvernement allemand avec des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ainsi que son appui à l’action du Haut-Commissariat aux droits de l’homme (HCDH à travers une importante contribution volontaire annuelle.

Par ailleurs, dans un esprit constructif ma délégation souhaiterait formuler les recommandations ci-après :

1. **Renforcer les efforts de lutte contre les changements climatiques**;
2. **Envisager de ratifier la Convention internationale pour la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille**.

En conclusion, le Sénégal souhaite pleins succès à la République fédérale d’Allemagne dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**